Communiqué de presse

Mardi 1er juillet 2025

Une action collective portée par la Communauté de Communes, les crèches et les accueils de loisirs

Une quatrième formation « baby-sitting » proposée aux jeunes de 14-16 ans à l'automne 2025

« Confier son enfant, ponctuellement pour une soirée ou durant les vacances, cela est parfois synonyme de casse-tête. Dans le même temps, de nombreux jeunes souhaitent faire du baby-sitting et sont preneurs de quelques conseils… »

Suite au succès des formations « baby-sitting » organisées depuis 2022, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, les crèches et les accueils de loisirs du territoire – Les Loupiots, Les P'tits Bouts, Les Petits Montagnards et le CLAP Jacquemard – proposent une nouvelle session à l'automne 2025.

Sur 5 matinées (samedis 4, 11 et 18 octobre, 15 et 22 novembre - siège de la Communauté de Communes) **pour des modules théoriques et sur 2 journées** (vacances de la Toussaint - 1 journée en crèche, 1 journée en accueil de loisirs) **pour des immersions en structure collective**, les jeunes de 14 à 16 ans pourront échanger avec des professionnels de l'enfance-jeunesse et se mettre en situation. Plusieurs thématiques seront abordées lors des séances : développement et besoins de l'enfant (hygiène, sécurité, sommeil, alimentation…), activités à proposer en fonction des âges, réactions à avoir face à d'éventuelles difficultés, pratiques en termes de rémunération et de communication, législation du travail…

Découvrir aussi les métiers de la petite enfance et de l'animation

« Ce type de formation est proposé pour qu'ils soient plus confiants dans leur activité auprès des enfants et pour rassurer les parents sur leur capacité à l'exercer. Les parents confient leur enfant, ce qui n'est pas anodin », explique Sylvie Andrès, vice-présidente de la Communauté de Communes déléguée à la vie sociale. *« Cette formation sert donc à pointer des connaissances qu'ils ont déjà ou qu'ils ignoraient. Elle permet aussi aux jeunes de découvrir les métiers de la petite enfance et de l'animation, notamment par l'immersion pendant deux jours dans les structures d'accueil ».*

A la fin de la formation, **les participants se verront remettre un certificat à faire valoir auprès des parents**, et intègreront le réseau « baby-sitter » des Montagnes du Giffre. Ils pourront ainsi être contactés plus facilement par les familles et valoriser leur formation.

Informations pratiques

→ **Formation gratuite.**
→ Nombre de participants limité. **Sur sélection des candidatures**.
→ Inscription sur dossier de candidature **avant le 12 septembre 2025**.
- Version numérique (pdf) disponible sur **www.montagnesdugiffre.fr**
- Version papier disponible auprès de l'Accueil Jeunes, des crèches ou des accueils de loisirs.

→ Les dossiers de candidature doivent être remis **uniquement en main propre** auprès de l'Accueil Jeunes, des crèches ou des accueils de loisirs.
→ **Informations auprès de la Communauté de Communes :** 07 66 19 65 71 / enfance-jeunesse@montagnesdugiffre.fr

Restez en contact !

sur notre site internet : **www.montagnesdugiffre.fr**

sur notre page Facebook : **www.facebook.com/montagnesdugiffre/**